



**Mémoire sur le renouvellement
de la politique culturelle du Québec**

**Présenté par
Jeunesses Musicales Canada et la
Fondation Jeunesses Musicales Canada**

**À l'intention du
Bureau du renouvellement de la politique culturelle
Ministère de la Culture et des communications
Gouvernement du Québec**

25 août 2016

Table des matières

- P. 3 Les Jeunesses Musicales Canada
- P. 3 Bref historique
- P. 4 Introduction

Quatre orientations fondamentales

- P. 5 L'implication bénévole et le soutien régional au cœur de la vitalité culturelle du Québec
- P. 6 L'éducation musicale, le passeport de demain
- P. 8 L'utilisation des nouvelles technologies pour faire la promotion des artistes québécois
- P. 9 Le développement du financement public et philanthropique
- P.11 Conclusion

Le présent mémoire a été rédigé par :

MARIE-CLAUDE FORTIN, adjointe à la direction générale, développement du réseau bénévole et projets spéciaux, JMC

ODILE BRUNELLE BEAUCHEMIN, Coordonnatrice du développement philanthropique, des commandites et de la Fondation JMC

RICHARD LUPIEN, président, Fondation JMC

Supervision et révision par

JEAN-GUY GINGRAS, président, JMC

DANIÈLE LeBLANC, directrice générale et artistique, JMC

Contact :

Danièle LeBlanc

Maison des JMC

305, avenue du Mont-Royal Est

Montréal (Québec) H2T 1P8

Jeunesses Musicales Canada, août 2016

Les Jeunesses Musicales Canada

Organisme sans but lucratif, le mandat des Jeunesses Musicales Canada (JMC) est le même depuis sa fondation en 1949 : favoriser la diffusion de la musique classique, en particulier auprès des jeunes, et soutenir les jeunes instrumentistes, chanteurs et compositeurs professionnels dans le développement de leur carrière tant sur la scène nationale qu'internationale.

Vouées au développement de la musique classique, les JMC présentent au-delà de 650 concerts et plus de 630 ateliers donnés par plus de 120 artistes dans quelque 200 lieux de diffusion en Ontario, au Québec et dans les provinces maritimes. L'auditoire est évalué annuellement à 130 000 personnes, dont 103 000 enfants de 3 à 12 ans.

Ces tournées ont permis de découvrir et d'offrir des expériences de la scène à de jeunes artistes qui depuis ont fait leur marque : pensons aux chanteurs lyriques Joseph Rouleau, Louis Quilico et Maureen Forrester et plus récemment Marie-Nicole Lemieux et Marc Hervieux, aux pianistes John Newmark, Charles Reiner et Charles Richard-Hamelin, aux cordistes Denis Brott, Angèle Dubeau, James Ehnes, Andrew Wan et Stéphane Tétreault. Avec recul, on peut facilement écrire que les JMC sont un des diffuseurs de musique classique les plus importants de la scène canadienne.

Les JMC font partie de l'ADN culturel canadien depuis maintenant soixante-sept ans, bénéficiant toujours d'une solide réputation d'excellence. **L'organisme a également développé une belle particularité : être une des seules organisations canadiennes vouées à la musique classique à offrir des tournées en régions éloignées ou mal desservies, présentées par des jeunes artistes professionnels et virtuoses.** Grâce à leur réseau de Centres JMC bénévoles en région (1 en Ontario, 7 au Nouveau-Brunswick et 11 au Québec) et leurs 2 corporations provinciales, elles sont au cœur des manifestations musicales locales, de l'Ontario jusque dans les provinces maritimes. Cette excellence artistique et cette reconnaissance de la relève musicale canadienne ont toujours été au cœur des actions de JMC, qui soutiennent les artistes non seulement en leur offrant des engagements professionnels, mais aussi par l'attribution de différents prix et bourses.

Les JMC sont également affiliées aux Jeunesses Musicales International, un organisme reconnu par l'UNESCO pour son action en faveur de la paix mondiale. Leur positionnement au sein du grand mouvement des Jeunesses Musicales fait foi de leur rayonnement international et de l'importance de leur travail. Ce vaste réseau international compte 73 organisations et 59 pays membres, tous rassemblés sous la bannière des Jeunesses Musicales International (JMI / jmi.net) afin de faire une différence par la musique auprès des jeunes.

Bref historique

- 1949 Fondation du mouvement Jeunesses Musicales du Canada par Gilles Lefebvre et premières tournées de concerts lors de la saison 1949-1950;
- 1951 Fondation du camp musical des Jeunesses Musicales à Orford
- 1970 Création de l'Orchestre mondial des Jeunesses Musicales au Centre d'arts Orford
- 1975 Présentation des premiers concerts destinés précisément au jeune public;

- 1984 Création de la Fondation Jeunesses Musicales du Canada;
- 1995 Création de la corporation provinciale en Ontario (JMO);
- 1996 Création de la corporation provinciale au Nouveau-Brunswick (JMNB);
- 2000 Ouverture officielle de la Maison JMC nouvellement rénovée avec ajout d'une salle de concert dotée d'un studio d'enregistrement et d'un piano Bösendorfer ainsi que l'installation de deux studios pouvant loger des artistes en tournées;
- 2004 Prix du Diffuseur de l'année remis par l'Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA) en reconnaissance du travail des JMC face à l'importance de la tournée et du développement des audiences;
- 2005 Première édition de la *Semaine de la musique JMC*, présentée pendant le semaine de relâche scolaire sur l'île de Montréal;
Lauréates du prix Opus de la Production de l'année – Jeune public avec le concert *Annabelle Canto*;
- 2008 Année record pour la diffusion musicale avec quelques 800 concerts et plus de 1000 ateliers musicaux présentés dans 8 provinces;
Création de la banque d'instrument à cordes de la Fondation JMC;
- 2009 60^e anniversaire des JMC célébré d'un bout à l'autre du pays par des concerts hommages et par la participation extraordinaire d'Espace musique, Espace classique, la maison de disque Analekta (coffret CD spécial) et l'Orchestre symphonique de Montréal
- 2013 2^e prix Opus Production de l'année – Jeune public pour le concert *Les aventures fantastiques de Flonflon*, une coproduction avec le groupe Les Somnambules.

Introduction

Le Québec est immense et chaque région comprend ses particularités, sa couleur et son mode de fonctionnement. Au-delà des institutions gouvernementales qui nous régissent, la culture demeure ce point commun, cette forme de communication, de communion qui réunit le peuple québécois. Pensons à ces rassemblements publiques que nous célébrons grâce à nos artistes qui nous unissent et nous ramène habilement à notre identité, nos racines et notre époque actuelle en constante mouvance. La culture, c'est NOUS, fiers d'être québécois et fiers de nos artistes qui possèdent ce don de nous faire vibrer et de nous rassembler.

Avec cette idée en tête, nous croyons que le renouvellement de la politique culturelle s'inscrit dans une notion d'évolution et d'adaptation à une nouvelle réalité et à de nouveaux enjeux. La culture est toujours un projet de développement collectif, à la fois local, régional et provincial. Un développement durable qui devrait prendre racine dans l'implication bénévole, l'éducation, l'utilisation et la gestion des outils numériques ainsi que le développement d'une vision philanthropique proactive et mobilisante.

Ce mémoire propose quatre orientations inspirées de notre expérience passée et présente, une expérience qui rejoint, entre autres, le jeune et le grand public, l'action bénévole, le développement local, provincial et canadien ainsi que les nouvelles avenues de financement privé et public. Depuis 1949, l'organisme JMC a été le témoin privilégié et actif des enjeux de la culture et de son appropriation par le public. Nous sommes donc confiants que les idées proposées dans ce mémoire reflètent fidèlement les grands défis de la culture en 2016.

QUATRE ORIENTATIONS FONDAMENTALES

1. L'implication bénévole et le soutien régional au cœur de la vitalité culturelle du Québec

Au cours des dernières décennies, le Québec s'est doté de lieux de diffusion adaptés aux différentes disciplines artistiques. Ces infrastructures servent très bien les artistes qui peuvent compter sur un réseau de diffusion pour présenter leurs créations artistiques. Hors, selon les statistiques recensées par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, le secteur de la musique (incluant musique classique, opéra, musique contemporaine, musique du monde, jazz et blues mais excluant la musique populaire chantée) connaît une baisse de représentations et d'assistance, et ce depuis 2010¹. Pourtant, toujours en 2010, l'apport de l'industrie culturelle dans le PIB de la province représentait 3,5% ainsi que près de 4% des emplois²². La place de la culture dans la société n'est donc pas une dépense, mais bien un investissement avec des retombées économiques importantes, et surtout, une reconnaissance du talent des gens d'ici sur la scène locale, provinciale, nationale et internationale. Le volet économique de l'industrie culturelle est donc important, mais n'oublions pas qu'un autre vecteur significatif permet à cette industrie d'exister : le bénévolat !

Pour avoir travaillé étroitement avec des bénévoles locaux depuis plusieurs années, les JMC savent combien le développement culturel passe par ces passionnés qui s'investissent dans leur localité et s'impliquent au sein d'organismes culturels. Collaborant parfois avec les lieux de diffusions, les bénévoles travaillent avec acharnement à la présence de la musique classique dans leur région. Ils contribuent directement à développer les infrastructures, à soutenir les organismes culturels ainsi qu'à assurer la pérennité des activités. À titre d'exemple, les concerts JMC sont offerts localement par des équipes de bénévoles qui assurent leur logistique, promotion, financement et présentation. Cœur de l'organisation, les Centres JMC font un travail communautaire exemplaire dans la mise en œuvre et la diffusion locale de la musique. Chaque Centre JMC formé s'insère dans une toile sociale qui a pour mission de favoriser la diffusion et le rayonnement de la musique classique. C'est un formidable moyen qui permet au citoyen d'évoluer dans sa communauté et ainsi aider à son épanouissement et son développement.

Dans le milieu culturel, le bénévole est un partenaire essentiel à l'éveil et au développement du public et constitue une ressource importante permettant de dépasser les objectifs poursuivis. Ambassadeurs culturels de première ligne, les bénévoles appuient les activités culturelles en étant de véritables porte-parole de la diffusion ainsi que les promoteurs des artistes de la relève. Soutien, motivation, reconnaissance et sentiment d'appartenance sont tous des facteurs de fidélisation qui contribuent à l'implication bénévole. Cette implication locale participe directement à la richesse culturelle du Québec.

Nous constatons également que les municipalités sont aussi fortement impliquées dans l'essor culturel, moteur du développement durable de leur communauté. De plus en plus de municipalités se sont dotées de politique culturelle et placent le développement de l'offre culturelle au cœur de leur stratégie. Le dynamisme ainsi créé permet la présentation de concerts,

¹ <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-42.pdf>

² <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/2015079/eco-fra.htm>

la mise en place de centre d'exposition, la création de résidences d'artistes, etc. Ultimement, le développement de l'offre culturelle permet la rétention et l'attraction de nouveaux citoyens et l'amélioration de leur qualité de vie, en plus de favoriser le développement économique.

Il apparaît donc clair qu'une nouvelle politique culturelle doit adresser et inclure la réalité du soutien financier et administratif aux municipalités afin de maintenir une offre cohérente et équilibrée sur l'ensemble du territoire. Ces actions contribuent fortement à renforcer l'identité culturelle d'une communauté, elle-même imbriquée dans l'identité culturelle propre du Québec. **Nous sommes donc persuadés que le développement culturel régional est à la base d'une communauté forte et d'une identité culturelle québécoise éclatante et que le bénévolat doit être reconnu et encouragé comme forme d'engagement communautaire.**

RECOMMANDATIONS

- A. ASSURER LA PROMOTION ET LA RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT EN MILIEU CULTUREL
- B. SOUTENIR LOCALEMENT LES BÉNÉVOLES, LES ORGANISMES CULTURELS ET LES MUNICIPALITÉS AFIN DE CONTRIBUER À LA VITALITÉ CULTURELLE DE CHAQUE COMMUNAUTÉ.
- C. ASSURER ET SOUTENIR ACTIVEMENT LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL RÉGIONAL AFIN DE FAVORISER LA DIFFUSION DES ARTISTES QUÉBÉCOIS À TRAVERS TOUT LE RÉSEAU DE DIFFUSION.

2. L'éducation musicale, le passeport de demain

L'éducation est la base de notre société. Il nous apparaît donc primordial de porter une attention particulière au cursus scolaire. **Le Ministère de l'Éducation doit jouer un grand rôle dans l'éveil musical des jeunes en leur offrant un enseignement musical OBLIGATOIRE de qualité dans les écoles primaires et secondaires.** Ces jeunes n'ont aucune barrière et chaque expérience que nous leur faisons vivre dès leur plus jeune âge leur sera profitable à l'âge adulte.

En 1949, quand les JMC ont été créées, les salles de concerts étaient quasi inexistantes et la musique était diffusée dans les écoles, les églises et quelques salles professionnelles. Le modèle traditionnel permettait aux jeunes d'être initiés à la musique en institution scolaire ainsi que d'assister à des concerts de qualité JMC. Ils constituaient un public acquis d'avance qui, par la suite, développait le goût de fréquenter les institutions culturelles de sa communauté.

Il apparaît donc toujours primordial que l'école primaire permette aux enfants d'être en contact avec la culture afin de répondre à leur insatiable curiosité. Et nous croyons que cette façon de faire doit être poursuivie au secondaire.

Nous croyons que la diminution du temps accordé à l'enseignement de la musique dans les écoles amène :

- une baisse d'inscription dans les conservatoires et institutions supérieures d'éducation (universités, CEGEP et académies privées);
- une baisse d'assistance dans les salles;
- une normalisation de l'offre musicale.

Plutôt que de laisser les jeunes à eux-mêmes face à une consommation numérique fortement influencée par la culture populaire mondiale, il est indispensable de leur offrir une participation active à des orchestres de jeunes, des harmonies et/ou des chorales amateurs. Il est reconnu dans de nombreuses études que l'enseignement de la musique contribue fortement à développer les capacités neurologiques du cerveau et à faciliter les apprentissages d'autres disciplines³. Qui plus est, la pratique de la musique dans un groupe renforce le sentiment d'appartenance et d'estime de soi.

L'éducation demeure le meilleur moyen de rejoindre les jeunes et de leur faire découvrir l'immense apport de la musique. Et s'il n'est pas possible d'offrir une pratique musicale scolaire, il est essentiel de favoriser l'accès à la musique le plus tôt possible, dès les premières années du primaire. Pour ce faire, des incitatifs devraient être mis en place ou maintenus pour permettre aux jeunes, non seulement dans les grands centres, mais aussi ailleurs sur le territoire, d'avoir un accès privilégié aux arts : programmes de subventions pour le transport en autobus scolaires, aide financière aux CPE, garderies et écoles pour soutenir le volet culturel, etc. Atelier d'éveil, concerts pour le jeune public, activités culturelles, plusieurs écoles sont déjà impliquées en ce sens mais plusieurs autres, souvent issus de milieu défavorisé, participent peu à ces activités d'initiation qui peuvent s'avérer de véritable motivateur pour encourager les enfants à pratiquer un art. C'est ici que l'implication du Ministère de l'Éducation devient essentielle.

Nous croyons donc que l'initiation à la musique et la pratique musicale doivent faire partie du cursus scolaire. Une fois initiés à la musique et ayant été des musiciens participatifs, ces jeunes bénéficieront encore plus de la présentation de concerts de qualité en milieu scolaire ou en lieux de diffusion professionnels. Pour ces jeunes, l'école est un milieu riche en apprentissage et en découverte. L'art peut y être enseigné de façon traditionnelle, mais c'est l'expérience active et amateur qui est le déclencheur pour poursuivre des études plus poussées, certes, mais également pour apprécier une offre culturelle, la consommer et s'y identifier.

C'est la médiation et la sensibilisation culturelle qui permet au public de s'approprier les lieux culturels et leurs diverses disciplines. Le but est de se rapprocher le plus possible de la grande communauté et de lui offrir l'appréciation et l'appropriation de la culture. En tant que participant actif, le citoyen découvre, s'engage et devient partie prenante du processus. Éduquer, divertir, captiver le public, peu importe l'âge et le niveau de connaissance. En ce sens, le but premier des activités de médiation culturelle consiste à partager la passion pour la culture en la rendant accessible, interactive et étonnante. Chaque activité de sensibilisation est un outil de médiation et de rayonnement de notre culture. Le soutien local et financier est donc vital.

Car cette démocratisation de l'art a un grand rôle à jouer auprès des familles. En effet, ces dernières sont celles qui initient et insufflent l'importance de la culture dans notre société. Les festivals, les concerts estivaux et les journées de la famille sont tous des opportunités incroyables pour les familles de s'initier à l'art et de l'inclure dans leurs activités récurrentes. Lié à une histoire familiale, l'amour de la culture se transmet par les parents, porteurs de cette richesse. Que ce soit par un concert symphonique, une pièce de théâtre ou une œuvre littéraire, chaque découverte artistique est une porte qui s'ouvre à la richesse infinie de la culture.

³ <http://www.psychologies.com/Culture/Savoirs/Musique/Articles-et-dossiers/Musique-la-frequence-bien-etre/4Un-cerveau-melomane>

La culture n'est plus cantonné aux infrastructures culturelles, mais se retrouve ailleurs et il est de notre devoir d'aller à la rencontre des familles, des élèves et étudiants et des publics afin de leur offrir une expérience culturelle différente. Les concerts sortent des salles, plusieurs disciplines artistiques s'approprient la rue. Foires, festivals variés, salons, événements culturels spéciaux rassemblent les foules et le milieu culturel doit faire acte de présence à ces métissages culturels. En diversifiant l'offre et en soutenant les initiatives locales, on peut accueillir un public différent et appréciateur et ainsi fortifier les communautés et l'adhésion à la culture.

RECOMMANDATIONS

- D. INCLURE DANS LE CURSUS SCOLAIRE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE DE LA MUSIQUE**
- E. FAVORISER LA PRATIQUE MUSICALE AMATEUR DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES.**
- F. FACILITER, EN COLLABORATION AVEC LES MUNICIPALITÉS, LA PRÉSENTATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS FAMILLE DANS LES COMMUNAUTÉS**

3. L'utilisation des nouvelles technologies pour faire la promotion des artistes québécois

Pour les raisons énoncés plus tôt, le défi actuel est d'intéresser et de rejoindre les différents publics. Le défi est d'autant plus grand que les différentes générations utilisent des médiums de communication variés et les modes de consommation sont de plus en plus diversifiés.

Depuis l'arrivée de la technologie numérique, la consommation de la musique connaît une profonde mutation. En effet, la technologie numérique démocratise l'accès à l'offre musicale, contribue à sa croissance et change sa façon d'être expérimentée. Les jeunes ont accueilli ce nouvel outil sans effort et nous ont obligés à repositionner nos façons de communiquer et de présenter des contenus artistiques.

En parallèle, les générations qui n'ont pas été initiées depuis leur plus jeune âge au concert dit « vivant » (live) sont de moins en moins présentes dans les salles et se tournent vers d'autres formes d'expériences de la culture, comme les plateformes d'écoute, la musique populaire et les vidéos clips. Nous l'avons constaté au point 1 : Le concert vivant semble en perte de vitesse, au profit du numérique, favorisant grandement la diffusion internationale au détriment de la culture québécoise.

Les règles du marché étant ce qu'elles sont, les plateformes d'écoute musicale existantes présentent majoritairement les artistes francophones et internationaux les plus connus pour certains styles musicaux comme le classique et le jazz. On assiste donc à l'internationalisation des contenus artistiques. Pour contrer cette tendance et faire valoir notre culture québécoise, des efforts doivent être fait afin de découvrir les artistes d'ici et assurer une diffusion numérique des artistes québécois de tous styles musicaux, incluant les autochtones et les musiciens des différentes communautés culturelles. Tout ceci doit se faire en complément de l'offre de musique vivante, et non pour la supplanter.

La fabrique culturelle est un bel exemple de plateforme numérique très utile pour faire la promotion des artistes québécois et des événements culturels. Idem pour les plateformes numériques mises en place sur Ici Musique, par la société d'état Radio-Canada. Il existe donc une

multitude de sites internet affichant une offre culturelle soit par les municipalités, par régions ou encore par secteur d'activité. Nous croyons qu'il serait plus efficace de tout regrouper sur une plateforme facile d'utilisation qui comprendrait les diverses disciplines artistiques, un historique de consultation, la géolocalisation et toutes autres nouvelles techniques informatiques afin d'avoir un registre efficace et ainsi encourager la consommation de culture « locale ». Un site « Québec Culture », si l'on veut, ou l'on retrouve une mine d'informations variées.

RECOMMANDATIONS

- G. ENCOURAGER L'ACCÈS À LA DIVERSITÉ MUSICALE DU QUÉBEC PAR LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE DIFFUSION ET DE PROMOTION EN SOUTENANT FINANCIÈREMENT LES INITIATIVES DE CRÉATION DE PLATEFORME NUMÉRIQUE DES DIFFUSEURS ET DES PROMOTEURS.**
- H. CRÉER UN PORTAIL RÉUNISSANT LES DIFFÉRENTES PLATEFORMES SOUS UN MÊME TOIT AFIN DE FACILITER LA DIFFUSION ET LA PROMOTION DES ARTISTES QUÉBÉCOIS.**

4. Le développement du financement public et philanthropique

Historiquement, les différents paliers gouvernementaux ont financé les organismes via différents programmes afin de les aider à **attirer** le public (PULL), l'engagement de médiation et de développement du public étant pris en charge par l'organisme subventionné. Une autre stratégie, inverse cette fois (PUSH), peut être développée et interpellerait directement le citoyen et viserait à stimuler le public à consommer la culture de façon proactive.

À titre d'exemple, la politique culturelle encouragerait la mise en place d'un **Passeport culture**, offert à tous les citoyens québécois. Le passeport donnerait droit, par exemple, à un billet gratuit pour chacune des disciplines suivantes : musique, danse, théâtre, musée, littérature, cinéma, etc. Le contrôle de la gratuité du billet pourrait se faire par des organismes reconnus ou encore par une récupération fiscale avec un registre centralisé ou à la pièce. Une autre façon d'inciter la consommation de la culture pourrait se faire par un crédit d'impôt lors de l'achat d'un abonnement comme le gouvernement Fédéral le fait déjà pour encourager la participation des enfants aux activités sportives⁴.

Une autre forme de « push » pourrait se faire par des **concerts ou évènements ciblés**. Par exemple, TOUS les musées seraient gratuits TOUS les dimanches pour tout le monde, grâce à la mise en place d'un financement de l'état dans le cadre d'un programme spécifique.

Un dernier exemple de « push » est la promotion par les médias sociaux : Lorsqu'un individu achète un produit culturel (concert, livre, exposition, etc.), qu'il en fait la promotion via les médias sociaux et qu'il en résulte une autre vente, il peut obtenir un concert gratuit. En d'autre mot : Donnez au suivant avec chaque achat. Bref, l'idée ici n'est pas que de mobiliser les citoyens à consommer davantage de produits culturels, mais bien à les impliquer dans la vitalité de leur culture. Ce sont là quelques exemples pour attirer le public et développer une façon différente de financer les organismes, via la participation citoyenne à des activités culturelles variées, émanant d'une initiative du Ministère Culture et Communications.

⁴ <http://www.cra-arc.gc.ca/conditionphysique/>

Le financement actuel des organismes culturels stagne depuis de nombreuses années. Les enveloppes de subvention ne permettent pas la croissance des organismes, mais seulement leur maintien, quand ce n'est pas le mode survie qui domine. Il semble important que le gouvernement réinvestisse pour retrouver un niveau de financement qui permettra aux diverses institutions de poursuivre leur développement et rester innovantes.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux programmes de subventions gouvernementales et plusieurs fondations et autres donateurs privés souhaitent principalement financer de nouveaux projets innovants. Beaucoup d'énergie est mise dans les organismes à la création et à la mise en place de nouveaux programmes qui très souvent viennent à se terminer à la fin de la subvention, faute de financement récurrent.

Finalement, pour ce qui est du développement de l'offre culturelle à l'extérieur des grands centres, la fermeture de nombreux guichets (CRÉ, CLD, etc.) a créé un grand vide dans le financement. De nombreux projets liés au développement régional étaient soutenus par ces organisations et se sont retrouvés sans enveloppe de financement. C'est le dynamisme culturel des régions qui s'en est trouvé affecté. Ajoutons que de nombreux organismes culturels sont touchés par les modifications apportées aux programmes de subvention d'autres ministères (ex. Tourisme qui a modifié les règles de financement des festivals et donc diminué les marges de manœuvre de création). Afin de favoriser le dynamisme régional et culturel, des mesures fiscales pourraient aussi être mise en place pour encourager et soutenir les citoyens bénévoles qui œuvrent auprès des organismes culturels.

Depuis 2013, le crédit d'impôt pour le premier don important en culture (jumelé à des programmes d'appariement) a servi de levier extraordinaire pour de nombreux organismes culturels afin d'assurer la pérennité de leur mission. Nous saluons ici cette initiative qui aura permis à plusieurs donateurs importants de faire concrètement la différence pour un organisme qui leur est particulièrement cher. Malheureusement, cette mesure vient rapidement à échéance et plusieurs donateurs risquent de ne pas avoir amassé un patrimoine suffisant pour faire ce type de contribution. Dans le même ordre d'idées, il serait pertinent de valoriser davantage la contribution financière des jeunes par des mesures spécialement pensées pour ces jeunes professionnels.

Il est aussi à mentionner que le programme Placement Mécénat Culture sert de levier de financement futur pour de nombreux organismes. Par contre, les efforts de collecte de fonds suffisent à peine à couvrir les besoins de fonctionnement. Les ajustements faits au programme dans les dernières années permettent déjà de répondre un peu mieux à cette réalité, mais une formule permettant à la fois l'utilisation des fonds et le placement de la subvention pourrait permettre à certains de commencer un premier effort de dotation.

L'ensemble des mesures fiscales n'est probablement pas assez connu de l'ensemble des conseillers en placement et du grand public. Afin d'augmenter le nombre de donateurs, un travail doit aussi être fait auprès des gens qui établissent les stratégies fiscales afin qu'ils soient en mesure d'offrir la possibilité de faire un don important à un organisme culturel (que ce soit un 1^{er} don important, un don d'œuvres ou un legs testamentaire)

Finalement, il serait vraiment pertinent de travailler davantage au développement d'une culture philanthropique au Québec en valorisant les contributions exceptionnelles de donateurs. Pour créer l'émulation, il faut présenter à la population l'impact du don d'un homme d'affaires connu, mais aussi de ceux de donateurs plus modestes permettant non moins le développement de l'organisme choisi. En présentant les nombreuses formes que peut prendre l'implication (don en argent, en temps ou en biens), on démocratise le fait de donner et on le rend accessible à tous. Au cours des 20 prochaines années, le vecteur de croissance du financement de la culture le plus important sera celui des dons individuels.

De ces trois pôles de financement, celui des dons individuels est le moins exploité (personnel ou via les fondations). De leur vivant ou via un legs testamentaire, il faut encourager les individus à donner à la culture. Plusieurs individus sans descendant ou avec des fortunes importantes pourraient être incités à donner à la culture. En plus des programmes existants tel que le don majeur en culture, une campagne de sensibilisation auprès des notaires et conseillers financiers pourrait faire connaître les programmes de dons planifiés. Le mot clef pour encourager les dons est la reconnaissance. Il faut trouver des façons additionnelles et créatrices pour reconnaître l'apport des donateurs.

RECOMMANDATIONS

- I. DÉVELOPPER LE FINANCEMENT CULTUREL NON SEULEMENT VIA LES ORGANISMES SUBVENTIONNÉS, MAIS PAR DES INITIATIVES QUI PERMETTENT AU CITOYEN DE PARTICIPER À LA CONSOMMATION DE LA CULTURE.**
- J. MAXIMISER LES TROIS PÔLES DE FINANCEMENT DE LA CULTURE : LES GOUVERNEMENTS, LES ENTREPRISES ET LES INDIVIDUS PAR DES OUTILS FISCAUX FAVORISANT L'IMPLICATION ET LE SOUTIEN FINANCIER DANS LE DOMAINE CULTUREL.**

CONCLUSION

Une nouvelle politique culturelle doit tenir compte de la diversité culturelle du Québec, la représentation des diverses disciplines artistiques, le développement de la relève artistique ainsi que l'initiation et la formation d'un public averti. Elle doit également assurer une diffusion des contenus québécois par une réglementation appropriée des contenus culturels. Elle doit encourager les initiatives locales, mettre en place une philosophie de développement et de soutien financier.

Les pistes à explorer sont nombreuses et les initiatives pour favoriser la poursuite du déploiement culturel des dernières années ne manquent pas. Il nous apparaît cependant évident que l'action communautaire, bénévole et rémunérée, l'éducation musicale, l'utilisation ciblée des nouvelles technologies numériques avec un but de promotion provinciale de la culture ainsi que la mise en place d'incitatifs fiscaux favorisant l'appropriation culturelle citoyenne et philanthropique sont des enjeux qui doivent être inclus dans une politique culturelle qui veut être à l'écoute des nouveaux enjeux du 21^e siècle.